



IMI0011692700001590

## Renseignements urbanistiques – Annexe 49

Nos réf. : LM – 877 - RN COMMUNE 1\_2021-10-29

Réf. de votre courrier : DGT 276 – 84068/319/1-Nan

<b>Parcelle concernée</b>	Division: TELLIN 3 DIV/GRUPONT/ Section: A Numéro: A 69 K INS: 84068 Surface calculée: 0.49 ares Adresse de la parcelle (Source:ICAR):
<b>Plan de secteur</b>	<u>Nom du plan du secteur d'aménagement :</u> <b>MARCHE-LA ROCHE</b>  1 Zone(s) d'affectation: Habitat à caractère rural (100% soit 0.49 ares)  <u>Surcharges du plan de secteur</u>  <b>Périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique</b> <u>Avant-projet et projet de modification du plan de secteur</u> Infrastructures en avant-projet ou projet : Non Périmètres des avant-projets et projets : Non
<b>Propriétaire(s) :</b>	Administration communale de Tellin
<b>Raccordement :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Eaux usées : le terrain a un raccordement autonome.</li><li>- Electricité : le terrain est raccordé à l'électricité.</li><li>- Equipement en eau : le terrain est desservi par une conduite d'eau.</li></ul>
<b>Voirie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Communale : tarmac</li></ul>
<b>Permis d'urbanisme :</b>	La remise a été construite entre 1850 et 1874.
<b>Rénovation urbaine</b>	Parcelle située dans un périmètre de rénovation urbaine: Non
<b>Revitalisation urbaine</b>	Parcelle située dans un périmètre de revitalisation urbaine: Non
<b>Sites à réaménager (SAR)</b>	Parcelle située dans un SAR: Non
<b>Périmètre de reconnaissance économique</b>	La parcelle se trouve dans un périmètre de reconnaissance économique: Non
<b>Schéma d'Orientation local</b>	Parcelle concernée par un SOL: Non
<b>Périmètre de remembrement urbain</b>	Parcelle située dans un périmètre de remembrement urbain: Non

<b>Cavité souterraine d'intérêt scientifique</b>	Parcelle située dans une cavité: Non
<b>Permis d'Urbanisation</b>	Parcelle située dans un lotissement: Non
<b>Parc naturel</b>	Parcelle située dans un parc naturel: Non
<b>Guides Communaux d'Urbanisme</b>	Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux d'Urbanisme: Non Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux de Bâtisse: Non
<b>Zones d'assainissement</b>	1 type(s) de zone(s) : Collectif (RAC)
<b>Aléa d'inondation</b>	La parcelle n'est située dans aucune zone
<b>Liste des arbres et haies remarquables</b>	Un arbre se trouve dans la parcelle: Non Un arbre se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Un arbre se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve dans la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve dans la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve à moins de 5 mètres la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve à moins de 10 mètres la parcelle: Non La parcelle se trouve dans une zone AHREM: Non
<b>ADESA - Points et lignes (PVR/LVR)</b>	Sélection située dans un PIP: <b>Oui</b> Sélection située à moins de 200 mètres d'une vue remarquable: Non
<b>Zone Natura 2000</b>	Parcelle non située dans le périmètre d'une zone Natura 2000
<b>Zone Natura 2000 (100m)</b>	Parcelle non située à moins de 100 mètres du périmètre d'une zone Natura 2000
<b>Servitudes (Source: Cadmap)</b>	Le cadastre a connaissance d'une servitude qui traverse la parcelle: NON
<b>Cours d'eau</b>	Voies navigables: Non A 50 mètres: Non Non navigables de 1ère catégorie: Non A 50 mètres: Non Non navigables de 2ème catégorie: Non A 50 mètres: Non Non navigables de 3ème catégorie: Non A 50 mètres: Non

	<p>Non navigables non classés: Non</p> <p>A 50 mètres: Non</p> <p>Dont la catégorie n'a pas été définie: Non</p> <p>A 50 mètres: Non</p>
<b>Axe de ruissellement concentré</b>	Parcelle traversée par un axe de ruissellement concentré: Non
<b>Wateringue</b>	Parcelle contenant une wateringue: Non
<b>Zone de prévention des captages (SPW)</b>	<p>Parcelle située dans une zone de prévention forfaitaire (II): Non</p> <p>Parcelle située dans une zone de prévention arrêtée (II) : Non</p> <p>Parcelle située dans une zone de surveillance arrêtée III : Non</p>
<b>Zones de consultation obligatoires du sous-sol</b>	<p>La parcelle n'a pas une présence de carrières souterraines</p> <p>La parcelle n'a pas une présence de puits de mines</p> <p>La parcelle n'a pas présence potentielle d'anciens puits de mines</p> <p>La parcelle n'a pas une présence de minières de fer</p> <p>La parcelle n'a pas une présence de karst</p>
<b>Eboulement</b>	<p>Parcelle concernée par une contrainte physique relative aux éboulements : Non</p> <p>La parcelle est concernée par un versant supérieur à 30° : Non</p>
<b>Patrimoine - Biens classés et zones de protection</b>	<p>Parcelle contenant un monument classé : Non</p> <p>Parcelle contenant un site classé : Non</p> <p>Parcelle contenant un ensemble architectural classé : Non</p> <p>Parcelle contenant un site archéologique classé : Non</p> <p>Parcelle contenant une zone de protection : Non</p>
<b>Carte archéologique</b>	La parcelle est concernée par la carte archéologique: <b>Oui</b> (100% soit 0.49 ares)
<b>Chemin de Grande Communication (Liège)</b>	Parcelle située à proximité d'un Chemin de Grande Communication: Non
<b>Périmètres de remembrements et d'aménagements fonciers</b>	Parcelle concernée par un périmètre de remembrements et d'aménagements fonciers: Non
<b>BDES Sol - Inventaire:</b>	<p>Parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir (Art. 12 §2 et 3 du Décret) : Non</p> <p>Parcelles concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation (Art. 12 §4 du Décret) : Non</p>

Inventaire du patrimoine immobilier culturel:	Inventaire du patrimoine immobilier culturel : Non
---	--

<b>Parcelle concernée</b>	Division: TELLIN 3 DIV/GRUPONT/ Section: A Numéro: A 69 M INS: 84068 Surface calculée: 7.6 ares Adresse de la parcelle (Source:ICAR):
<b>Plan de secteur</b>	<u>Nom du plan du secteur d'aménagement :</u> <b>MARCHE-LA ROCHE</b>  1 Zone(s) d'affectation: Habitat à caractère rural (100% soit 7.6 ares)  <u>Surcharges du plan de secteur</u>  <b>Périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique</b> <u>Avant-projet et projet de modification du plan de secteur</u> Infrastructures en avant-projet ou projet : Non Périmètres des avants-projets et projets : Non
<b>Propriétaire(s) :</b>	Administration communale de Tellin
<b>Raccordement :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eaux usées : le terrain a un raccordement autonome.</li> <li>- Electricité : le terrain est raccordé à l'électricité.</li> <li>- Equipement en eau : le terrain est desservi par une conduite d'eau.</li> </ul>
<b>Voirie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communale : tarmac</li> </ul>
<b>Permis d'urbanisme :</b>	NON
<b>Rénovation urbaine</b>	Parcelle située dans un périmètre de rénovation urbaine: Non
<b>Revitalisation urbaine</b>	Parcelle située dans un périmètre de revitalisation urbaine: Non
<b>Sites à réaménager (SAR)</b>	Parcelle située dans un SAR: Non
<b>Périmètre de reconnaissance économique</b>	La parcelle se trouve dans un périmètre de reconnaissance économique: Non
<b>Schéma d'Orientation local</b>	Parcelle concernée par un SOL: Non
<b>Périmètre de remembrement urbain</b>	Parcelle située dans un périmètre de remembrement urbain: Non

<b>Cavité souterraine d'intérêt scientifique</b>	Parcelle située dans une cavité: Non
<b>Permis d'Urbanisation</b>	Parcelle située dans un lotissement: Non
<b>Parc naturel</b>	Parcelle située dans un parc naturel: Non
<b>Guides Communaux d'Urbanisme</b>	Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux d'Urbanisme: Non Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux de Bâtisse: Non
<b>Zones d'assainissement</b>	1 type(s) de zone(s) : Collectif (RAC)
<b>Aléa d'inondation</b>	La parcelle n'est située dans aucune zone
<b>Liste des arbres et haies remarquables</b>	Un arbre se trouve dans la parcelle: Non Un arbre se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Un arbre se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: <b>Oui</b> Une haie ou un alignement d'arbres se trouve dans la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve dans la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve à moins de 5 mètres la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve à moins de 10 mètres la parcelle: Non La parcelle se trouve dans une zone AHREM: Non
<b>ADESA - Points et lignes (PVR/LVR)</b>	Sélection située dans un PIP: <b>Oui</b> Sélection située à moins de 200 mètres d'une vue remarquable: Non
<b>Zone Natura 2000</b>	Parcelle non située dans le périmètre d'une zone Natura 2000
<b>Zone Natura 2000 (100m)</b>	Parcelle non située à moins de 100 mètres du périmètre d'une zone Natura 2000
<b>Servitudes (Source: Cadmap)</b>	Le cadastre a connaissance d'une servitude qui traverse la parcelle: NON
<b>Cours d'eau</b>	Voies navigables: Non A 50 mètres: Non Non navigables de 1ère catégorie: Non A 50 mètres: Non Non navigables de 2ème catégorie: Non A 50 mètres: Non Non navigables de 3ème catégorie: Non A 50 mètres: Non

	<p>Non navigables non classés: Non</p> <p>A 50 mètres: Non</p> <p>Dont la catégorie n'a pas été définie: Non</p> <p>A 50 mètres: Non</p>
<b>Axe de ruissellement concentré</b>	Parcelle traversée par un axe de ruissellement concentré: Non
<b>Wateringue</b>	Parcelle contenant une wateringue: Non
<b>Zone de prévention des captages (SPW)</b>	<p>Parcelle située dans une zone de prévention forfaitaire (II): Non</p> <p>Parcelle située dans une zone de prévention arrêtée (II) : Non</p> <p>Parcelle située dans une zone de surveillance arrêtée III : Non</p>
<b>Zones de consultation obligatoires du sous-sol</b>	<p>La parcelle n'a pas une présence de carrières souterraines</p> <p>La parcelle n'a pas une présence de puits de mines</p> <p>La parcelle n'a pas présence potentielle d'anciens puits de mines</p> <p>La parcelle n'a pas une présence de minières de fer</p> <p>La parcelle n'a pas une présence de karst</p>
<b>Eboulement</b>	<p>Parcelle concernée par une contrainte physique relative aux éboulements : Non</p> <p>La parcelle est concernée par un versant supérieur à 30° : Non</p>
<b>Patrimoine - Biens classés et zones de protection</b>	<p>Parcelle contenant un monument classé : Non</p> <p>Parcelle contenant un site classé : Non</p> <p>Parcelle contenant un ensemble architectural classé : Non</p> <p>Parcelle contenant un site archéologique classé : Non</p> <p>Parcelle contenant une zone de protection : Non</p>
<b>Carte archéologique</b>	La parcelle est concernée par la carte archéologique: <b>Oui</b> (100% soit 7.6 ares)
<b>Chemin de Grande Communication (Liège)</b>	Parcelle située à proximité d'un Chemin de Grande Communication: Non
<b>Périmètres de remembrements et d'aménagements fonciers</b>	Parcelle concernée par un périmètre de remembrements et d'aménagements fonciers: Non
<b>BDES Sol - Inventaire:</b>	<p>Parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir (Art. 12 §2 et 3 du Décret) : Non</p> <p>Parcelles concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation (Art. 12 §4 du Décret) : Non</p>

Inventaire du patrimoine immobilier culturel:	Inventaire du patrimoine immobilier culturel : Non
---	--

Parcelle concernée	Division: TELLIN 3 DIV/GRUPONT/ Section: A Numéro: A 69 H INS: 84068 Surface calculée: 0.49 ares Adresse de la parcelle (Source:ICAR):
Plan de secteur	<u>Nom du plan du secteur d'aménagement :</u> <b>MARCHE-LA ROCHE</b>  1 Zone(s) d'affectation: Habitat à caractère rural (100% soit 0.49 ares)  <u>Surcharges du plan de secteur</u>  <b>Périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique</b> <u>Avant-projet et projet de modification du plan de secteur</u> Infrastructures en avant-projet ou projet : Non Périmètres des avant-projets et projets : Non
Propriétaire(s) :	Administration communale de Tellin
Raccordement :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eaux usées : le terrain a un raccordement autonome.</li> <li>- Electricité : le terrain est raccordé à l'électricité.</li> <li>- Equipement en eau : le terrain est desservi par une conduite d'eau.</li> </ul>
Voirie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communale : tarmac</li> </ul>
Permis d'urbanisme :	La maison a été construite entre 1850 à 1874.
Rénovation urbaine	Parcelle située dans un périmètre de rénovation urbaine: Non
Revitalisation urbaine	Parcelle située dans un périmètre de revitalisation urbaine: Non
Sites à réaménager (SAR)	Parcelle située dans un SAR: Non
Périmètre de reconnaissance économique	La parcelle se trouve dans un périmètre de reconnaissance économique: Non
Schéma d'Orientation local	Parcelle concernée par un SOL: Non
Périmètre de remembrement urbain	Parcelle située dans un périmètre de remembrement urbain: Non
Cavité souterraine d'intérêt scientifique	Parcelle située dans une cavité: Non

<b>Permis d'Urbanisation</b>	Parcelle située dans un lotissement: Non
<b>Parc naturel</b>	Parcelle située dans un parc naturel: Non
<b>Guides Communaux d'Urbanisme</b>	Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux d'Urbanisme: Non Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux de Bâtisse: Non
<b>Zones d'assainissement</b>	1 type(s) de zone(s) : Collectif (RAC)
<b>Aléa d'inondation</b>	La parcelle n'est située dans aucune zone
<b>Liste des arbres et haies remarquables</b>	Un arbre se trouve dans la parcelle: Non Un arbre se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Un arbre se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve dans la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve dans la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve à moins de 5 mètres la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve à moins de 10 mètres la parcelle: Non La parcelle se trouve dans une zone AHREM: Non
<b>ADESA - Points et lignes (PVR/LVR)</b>	Sélection située dans un PIP: <b>Oui</b> Sélection située à moins de 200 mètres d'une vue remarquable: Non
<b>Zone Natura 2000</b>	Parcelle non située dans le périmètre d'une zone Natura 2000
<b>Zone Natura 2000 (100m)</b>	Parcelle non située à moins de 100 mètres du périmètre d'une zone Natura 2000
<b>Servitudes (Source: Cadmap)</b>	Le cadastre a connaissance d'une servitude qui traverse la parcelle: NON
<b>Cours d'eau</b>	Voies navigables: Non A 50 mètres: Non Non navigables de 1ère catégorie: Non A 50 mètres: Non Non navigables de 2ème catégorie: Non A 50 mètres: Non Non navigables de 3ème catégorie: Non A 50 mètres: Non Non navigables non classés: Non A 50 mètres: Non

	Dont la catégorie n'a pas été définie: Non A 50 mètres: Non
<b>Axe de ruissellement concentré</b>	Parcelle traversée par un axe de ruissellement concentré: Non
<b>Wateringue</b>	Parcelle contenant une wateringue: Non
<b>Zone de prévention des captages (SPW)</b>	Parcelle située dans une zone de prévention forfaitaire (II): Non Parcelle située dans une zone de prévention arrêtée (II) : Non Parcelle située dans une zone de surveillance arrêtée III : Non
<b>Zones de consultation obligatoires du sous-sol</b>	La parcelle n'a pas une présence de carrières souterraines La parcelle n'a pas une présence de puits de mines La parcelle n'a pas présence potentielle d'anciens puits de mines La parcelle n'a pas une présence de minières de fer La parcelle n'a pas une présence de karst
<b>Eboulement</b>	Parcelle concernée par une contrainte physique relative aux éboulements : Non La parcelle est concernée par un versant supérieur à 30° : Non
<b>Patrimoine - Biens classés et zones de protection</b>	Parcelle contenant un monument classé : Non  Parcelle contenant un site classé : Non  Parcelle contenant un ensemble architectural classé : Non  Parcelle contenant un site archéologique classé : Non  Parcelle contenant une zone de protection : Non
<b>Carte archéologique</b>	La parcelle est concernée par la carte archéologique: <b>Oui</b> (100% soit 0.49 ares)
<b>Chemin de Grande Communication (Liège)</b>	Parcelle située à proximité d'un Chemin de Grande Communication: Non
<b>Périmètres de remembrements et d'aménagements fonciers</b>	Parcelle concernée par un périmètre de remembrements et d'aménagements fonciers: Non
<b>BDES Sol - Inventaire:</b>	Parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir (Art. 12 §2 et 3 du Décret) : Non  Parcelles concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation (Art. 12 §4 du Décret) : Non
<b>Inventaire du patrimoine immobilier culturel:</b>	Inventaire du patrimoine immobilier culturel : Non

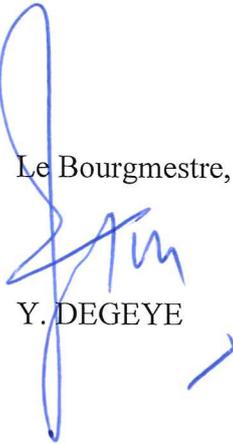
**Remarque :**

A Tellin, le 29/10/2021

La Directrice Générale,



A. LAMOTTE



Le Bourgmestre,

Y. DEGEYE